



RAPPORT ANNUEL 2017

TABLES DES MATIERES

| | |
|---|----|
| Comité de l'Union syndicale valaisanne | 3 |
| Procès-verbal de l'assemblée des délégués | 4 |
| Rapport UNIA | 12 |
| Rapport SEV | 23 |
| Rapport syndicom | 29 |
| Rapport SSP | 43 |

Comité de l'Union syndicale valaisanne

BUREAU

| | |
|-----------------------|---|
| Président | REYNARD Mathias , Unia, Savièse |
| Vice-Président | RODUIT Christian , SEV, Leytron |
| | CARRON Blaise , Unia, Monthey |
| Caissier | MABILLARD Antoine , Syndicom, Uvrier |
| Secrétaire | CONSTANTIN Patricia , Unia, Sion |

MEMBRES

Unia

ANCAY Marc, Orsières
AYMON Serge, Martigny
GALLICCHIO Pasqualino, Sierre
MANCUSO Giorgio, Troistorrents
RAUSIS Eric, Sion
ZUFFEREY MOLINA Francine, Sierre

syndicom

DI BLASI Elisabeth, Sion
BODRITO Jean-Pierre, Sion
PERRENOUD Sandrine, Sion
REMION Bernard, Miège

SSP D'AOUST RIBORDY Nathalie, Sion
DUMONT JEAN-HENRI, Sion

SEV

IMHOF BERNARD

Procès-verbal de l'assemblée des délégués

Mathias Reynard souhaite la bienvenue à tous les délégués présents, et ouvre l'assemblée à 9h en présence de 20 collègues.

Quelques collègues se sont excusés, et nous les remercions.

Il remercie particulièrement Blaise Carron quant à l'organisation pour la visite de l'entreprise DJEVA à l'issue de notre assemblée

1. Procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} mai 2016 à Sion

Le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} mai 2016 qui a eu lieu à Sion est approuvé avec remerciements à son auteure.

2. Rapport 2016 du Président

Cette année fut riche en évènements et nous avons beaucoup travaillé avec les 4 votations fédérales qui furent votées par le peuple Suisse. En début d'année il y a eu la fiscalité du mariage ainsi que le renvoi des criminels étrangers. Puis en juin le service public et en septembre un gros morceau avec AVS plus, cette dernière fut un succès en Valais et nous laisse à croire que faire campagne c'est une bonne solution pour se faire entendre. Evidemment que la manifestation en septembre à Berne a beaucoup aidé dans la votation. Pour la votation de novembre sur sortir du nucléaire, notre visibilité médiatique fut bien accueillie avec aussi la conférence de presse et les diverses annonces dans les médias. Afin de gagner en visibilité et efficacité nous avons décidé de collaborer avec l'agence Keran, qui analyse les supports et les espaces publicitaires de manière professionnelle.

Nous avons profité que le 1^{er} mai soit un dimanche afin de lier l'assemblée des délégués à la fête du travail, ce fut un succès et même le soleil était de la partie. Nos invités Géraldine Savary Conseillère d'Etat Vaudoise et Alain Carrupt, ancien président de syndicom, ont su captiver les délégués et l'ensemble des travailleurs réunis aux Iles domaine de la Bourgeoisie de Sion.

Le travail de l'USVs consiste également à répondre à différentes procédures de consultation, l'une d'elle a marqué particulièrement mon attention, ce fut celle de l'avant-projet de loi concernant l'ouverture des magasins. En effet ce projet placerait le canton du Valais, comme le plus permissif dans ce domaine. Ce projet de loi est néfaste pour notre canton, nous souhaitons que le parlement n'entre pas en matière et refuse cette modification de la loi actuelle.

En fin d'année nous avons également organisé une conférence de presse afin d'apporter notre soutien aux offices de poste traditionnels. Suite à l'annonce du géant jaune de la fermeture de 500 à 600 offices de poste, nous avons tenu à rappeler au personnel de la poste, que le mouvement syndical pourrait apporter un plus dans cette lutte contre le démantèlement massif annoncé.

Afin de donner un avis contre le démantèlement, nous avons rencontré le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina en charge du département, et avons tenu à lui donner un avis syndical sur ce que nous pouvons appeler plus simplement le « futur désert postal », Le Chef du Département, nous a assuré ne pas vouloir être le « fossoyeur de la poste », actuellement nous sommes à l'écoute de la suite et attendons le nouveau responsable afin de pouvoir également en discuter avec lui, cela ferait suite aux interpellations déposées aux parlements cantonaux de notre canton entre autre.

Afin d'aider le comité de l'initiative cantonal pour une assurance dentaire, l'USVs a également récolté des signatures, nous souhaitons plein succès à cette initiative, et espérons qu'elle aura récolté les paraphes nécessaire à sa validation.

Notre comité se réunit au moins 4 fois par année et assure un suivi du travail des différentes fédérations. Les membres du comité prennent régulièrement la plume afin d'étayer le journal le peuple vs.

Un groupe de travail nommé « GO-VS- Promotion des compétences de base des adulte » a également fait partie de nos travaux de l'année par contre au vu du manque de personnes dans ce groupe, il a été décidé de mettre cela entre parenthèse et de voir avec l'Etat du Valais quant au suivi et à l'élaboration de la loi cantonale sur la formation continue. Affaire à suivre les prochaines années.

Après ces explications, Mathias tient encore à remercier le comité pour le travail accompli tout au long de l'année.

3. Rapport du secrétariat

Chaque nouvelle année qui se termine apporte toujours des hauts et des bas, et malheureusement en 2016 l'année fut difficile pour le monde du travail en particulier pour les personnes qui sont déjà fortement touchées.

En effet même les grandes entreprises font le ménage, que ce soit les anciennes régies ou les banques, nous constatons que les précarités font partie du lot quotidien du monde du travail.

Le plus difficile à avaler est les woorking poors, en effet travailler à 100% et ne pas arriver à joindre les deux bouts avec son salaire est le lot de bien trop de monde dans notre pays, et malheureusement cela est encore bien trop caché.

Dans le cadre de l'USVs, nous essayons d'être à l'écoute de tous, surtout lors de prise de position dans le cadre des votations, en 2016 il y a eu évidemment celle de l'initiative pro-service public fortement combattue par le mouvement syndical car elle ne posait pas les jalons au bon endroit, et heureusement nous l'avons gagnée, par contre le revenu de base inconditionnel n'a pas passé la trappe mais la discussion est lancée et le sujet va revenir sur le devant de la scène. Je ne vais pas détailler tous les sujets, des votations de l'année mais ces deux-là me tenaient à cœur.

Un petit mot sur le 1^{er} Mai, la fête tombant un dimanche nous avons opté pour une journée sous le signe de la famille et la convivialité, ce fut un succès, et nous nous réjouissons de pouvoir continuer sur cette lancée pour le futur.

Cette année la fête tombant un lundi, nous vous invitons tous à Sion dès 17h, pour un moment de partage et d'amitié.

Je tiens à remercier les collègues qui spontanément nous soutiennent pour cette manifestation d'une grande importance pour le monde du travail, et surtout du travailleur.

Pour terminer sur une note positive, je vous rappelle que le travail de l'USVs est plus un travail de rassembleur, afin d'aider les fédérations lorsqu'elles le demandent.

La tâche des membres du comité, est plus un mouvement qui permet à chacun autour de la table lors des séances d'être entendu, écouté et surtout respecté.

Parfois les avis divergent, le débat est rude, mais en principe nous trouvons une solution pour chacun.

Je remercie particulièrement le comité incorpore, pour son travail,

4. Rapport des fédérations

Chaque fédération a fait parvenir au secrétariat, son rapport pour l'année 2016, les délégués en ont pris connaissance aujourd'hui et ont la possibilité de faire un commentaire et apporter des précisions.

Syndicom

Antoine Mabillard met en évidence la problématique des unités de travail de la poste. Plus précisément les difficultés avec la restructuration du réseau des offices de poste et la fermeture annoncée d'environ 600 bureaux d'ici à 2020. Ce qui implique aussi la suppression de 1200 places de travail pour le personnel. Par contre il constate que la peur de perdre son emploi accule le personnel vers un déni et un manque de solidarité envers le mouvement syndical. Il est satisfait de constater que la politique prend en compte les revendications de syndicom et appuie avec force la notion d'empêcher la propagation du désert postal.

Une autre victoire de syndicom est la modification de calcul du temps de travail pour le personnel de distribution des colis qui voient maintenant une reconnaissance du temps véritablement travaillé et non plus un calcul savant en rapport avec le nombre de colis distribué.

Pour les facteurs lettres, une nouveauté c'est le système informatique qui donnera l'ordre d'importance de la tournée de distribution, les habitudes de voir le facteur passer à un horaire plus ou moins précis seront changées pour la clientèle, qui devra s'adapter au volume du courrier.

Nous avons également appris que l'essai de codage du courrier au Vietnam ne sera pas reconduit.

Pour les autres fédérations il n'y a pas eu de prise de parole quant aux informations données dans le rapport annuel.

5. Approbations des comptes 2016 et rapport des vérificateurs

RECETTES :

| | |
|------------------|------------------|
| COTISATIONS 2016 | 59'597.00 |
| SUBVENTIONS USS | 11'000.00 |
| INTERETS 2016 | 0.00 |
| DONS FEDERATIONS | <u>37'118.90</u> |

TOTAL **77'715.90**

DEPENSES :

| | |
|-----------------------|-----------------|
| ADMINISTRATION | 2'941.65 |
| INDEMNITE SECRETARIAT | 17'000.00 |
| ASSEMBLEE 2016 | 3'813.90 |
| ACTIVITES 2016 | 39'399.55 |
| RISTOURNE HAUT-VALAIS | 11'950.00 |
| 1 ^{er} MAI | <u>2'593.25</u> |

TOTAL **77'698.35**

BILAN 2016 :

| | |
|--------------------|-----------|
| TOTAL DES RECETTES | 77'715.90 |
| TOTAL DES DEPENSES | 77'698.35 |

EXCEDENT DES DEPENSES _____ **17.55**

ACTIFS

| | |
|-----------------------|------------|
| SOLDE EN CAISSE | 5'238.30 |
| SOLDE AU CCP | 175'207.70 |
| SOLDE AU COMPTE DEPOT | 34'491.35 |

TOTAL **214'937.35**

VARIATIONS DE FORTUNE :

| | |
|-----------------------------|------------|
| FORTUNE EN DEBUT D'EXERCICE | 214'919.80 |
| FORTUNE EN FIN D'EXERCICE | 214'937.35 |

AUGMENTATION DE LA FORTUNE _____ **17.55**

Le caissier : Jean-Marie Griffio

Le président : Mathias Reynard

Pascal Nicolo vérificateur de comptes, remercie le caissier pour l'excellence de son travail, et prie l'assemblée de donner décharge au caissier pour la bonne tenue des comptes.

Le président met en votation les comptes qui sont acceptés à l'unanimité par les délégués.

6. Elections

Comme cette année est une année d'élection les délégués des diverses fédérations vont être élus par l'assemblée.

Toutefois cette année il va y avoir des changements à notre comité. En effet, un membre éminent du comité cesse son activité après plus de 29 ans de bons et loyaux services il s'agit de notre vénérable caissier Jean-Marie Griffo qui sera remplacé par Antoine Mabillard membre du syndicat syndicom qui lui succède à partir du 25 mars 2017.

Après plusieurs années d'activité comme secrétaire, nous devons compter sur la défection de notre secrétaire Elisabeth Di Blasi qui souhaite arrêter son mandat. Le comité la remercie et cherche une personne pour la remplacer.

Plusieurs autres membres du comité actifs depuis de nombreuses années quittent également leur fonction, il s'agit de : Jean-Marc Bonvin, Jacques Borella et Roger Morand.

Les délégués suivants pour les diverses fédérations sont proposés à l'assemblée :

- **Comité**

UNIA

REYNARD Mathias, CP 139, Savièse

MANCUSO Giorgio, Propéraz 43, Troistorrents

AYMON Serge, Rue la Moya 6, Martigny

ANCAY Marc, Le Bioley 39, Orsières

GALLICCHO Pasqualino, Rue du Temple 3, Sierre

CARRON Blaise, Gare 15, Monthey

RAUSIS Eric, Rue de la Dent-Blanche 9, Sion

ZUFFEREY MOLINA Francine Rue du Temple 3, Sierre

Syndicom

DI BLASI Elisabeth, Syndicom, Av. de la Gare 41, Sion

MABILLARD Antoine, Rue des Grands-Prés 36, Uvrier

PERRENOUD Sandrine Place du Midi 46. Sion

REMION Bernard, le Coin du Carro 6, Miège

BODRITO Jean-Pierre Rue du Stade 20. Sion

SEV

RODUIT Christian, SEV, Rouatope 46, Leytron

SSP

D'AOUST-RIBORDY Natalie, rue de la Dt-Blanche 9, Sion

INVITE

EYER German, Bahnhofstrasse13, Visp

IMHOF Bernard, Président OGB

- **Bureau**
 - Reynard Mathias (président)
 - Carron Blaise (vice-président)
 - Roduit Christian (vice-président)
 - Antoine Mabillard (caissier)
 - Vacant
- **Secrétaire**
 - Vacant
- **Président**
 - Reynard Mathias
- **Vérificateur de comptes**
 - Nicolin Stéphane
 - Nicolo Pascal

Les délégué(es) proposés ci-dessus sont élus à l'unanimité.

Mathias Reynard remercie tous les délégués sortants pour leur travail au sein du comité de l'USVs.

Il tient encore à préciser qu'il peut y avoir encore un délégué pour le SEV et un pour le SSP.

7. Divers

Cette année nous avons une résolution dont vous pouvez prendre connaissance ci-dessous.

Résolution du syndicat syndicom

L'assemblée des délégués de l'Union Syndicale Valaisanne (USVs) réunie le 25 mars 2017 réaffirme son soutien au maintien des offices de poste pour l'ensemble de la population du canton du Valais.

En octobre 2016, La Poste CH SA informait la population de son intention de fermer 600 offices de poste et de ce fait réduire son personnel en supprimant 1200 places de travail.

Afin de se donner bonne conscience et de démontrer son esprit d'ouverture, elle compte maintenant associer également les gouvernements cantonaux à ces projets de fermeture. Les discussions ont déjà commencé et le parlement valaisan nous a confirmé la stratégie de l'entreprise, mais n'est actuellement pas entré dans la polémique, car le responsable du département ne souhaite pas être le « fossoyeur » de la poste.

Des discussions auront lieu dans les semaines à venir. La raison de ces consultations est sans doute liée aux difficultés croissantes de La Poste à imposer des fermetures d'offices de poste face à la résistance toujours plus forte rencontrée dans la population et les communes.

Depuis plusieurs mois, les parlements de plusieurs cantons et le parlement fédéral intensifient leurs lobbyings afin d'empêcher le géant jaune de procéder au massacre de son service d'offices de poste traditionnels.

Par la présente résolution la section Valais demande au syndicat de s'engager contre le démantèlement massif annoncé en octobre. Pour ce faire il est proposé que :

1. La législation fédérale doit redéfinir la procédure applicable aux modifications du réseau territorial des offices de poste de sorte que la Commission fédérale de la poste (PostCom) traite les réclamations qui lui sont soumises en prenant une décision formelle sujette à recours et non en émettant une simple recommandation.
2. Les citoyens doivent pouvoir s'opposer à la fermeture d'un office de poste en déposant auprès de la PostCom une demande munie d'un nombre de signatures égal à celui qui est nécessaire pour une initiative au niveau communal.
3. Une réflexion de fond doit être menée concernant l'adéquation des critères d'accessibilité visés à l'article 33 de l'ordonnance sur la poste (notamment la règle des 90 pour cent et la pertinence du concept de région de planification).
4. La loi doit augmenter la quantité et améliorer la qualité des services fournis par les agences postales; elle doit aussi améliorer la formation et les conditions de travail du personnel des agences.

C'est seulement en travaillant avec le monde politique et la population concernée que syndicom pourra envisager la sauvegarde des services de poste traditionnels, ainsi que le maintien des emplois pour le personnel de La Poste.

Après lecture la résolution de syndicom est acceptée par les membres.

Mathias informe les délégués que cette année le 1^{er} mai sera fêté à Sion avec Liliane Maury Pasquier et Esther Waeber-Kalbermatten comme oratrices, il invite les participants ainsi que leurs proches à participer.

- Des personnes présentes ne sont pas satisfaites d'entendre Esther Waeber- Kalbermatten pour le discours de la fête du travail.
- Mathias Reynard se propose de la contacter afin qu'elle dirige son discours d'un côté plus syndical. Et informe les délégués qu'il est de coutume d'inviter au 1^{er} mai, le/la Conseiller Conseillère d'Etat les années électorales.

Bernard Remion nous parle du projet AVS 2020, et informe les délégués sur le référendum lancé la veille afin de contrer cette réforme qui lui semble injuste pour les femmes entre autre.

Le projet présenté par le Conseiller Fédéral Alain Berset, a été contré par les syndicats lors de ses premières discussions. Par la suite une nouvelle mouture fut proposée et le mouvement syndical dans sa majorité a adhéré à cette nouvelle proposition.

Par contre cette nouvelle mouture a laissé un goût amer, et un comité référendaire comprenant des syndicalistes de divers cantons et fédérations a décidé de lancer un référendum afin de dénoncer les incohérences trouvées dans le projet. Il est demandé à l'assemblée un soutien pour la récolte des signatures, mais aussi un temps de parole à ce sujet le 1^{er} Mai ?

- Mathias Reynard estime que la décision de l'USS est démocratique, que l'on peut ouvrir un débat lors d'un prochain comité mais pas sur la place public cela nuirait au syndicat. Par contre il propose au comité référendaire de faire un communiqué de presse pour le 1^{er} mai.
- Blaise Carron trouve que Mathias Reynard à raison, en effet, il trouve que les discussions ont eu lieu à l'interne des fédérations. L'USS a donné son avis, et souhaite que l'USVs abonde dans le sens proposé par l'USS.
- Pascal Nicolo, est d'accord avec Blaise Carron et trouve que l'on doit accepter la décision de l'USS.
- Jean-Pierre Bodrito explique que du fait que les syndicats défendent les travailleurs dans leurs grandes majorités, on devrait autoriser le comité référendaire à donner son avis surtout le 1^{er} mai.
- Jacques Borella, estime que l'on ne peut pas avoir deux discours, car cela sera mal compris et donnera un signe négatif à l'USVs.
- A l'issue de la discussion, Bernard Remion comprend les avis et demande aux personnes présentes, de l'approcher pour la récolte des signatures. Il remercie par avance ceux qui apporteront de l'aide.

A l'issue du débat, le président lève la séance en remerciant les participants, et il les invite pour la visite de l'entreprise DJEVA.

8. Visite de l'entreprise DJEVA

Sion, le 29 mars 2017

Pour le procès-verbal :

Elisabeth Di Blasi-Coucet

Rapport UNIA



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

UNIA

ALKICCD

**Für alle in der Schweiz.
Pour tous en Suisse.
Per tutti in Svizzera.**



**Assurer les
retraites,
renforcer l'AVS.**

OUI à la réforme des
retraites le 24 septembre



Rapport annuel 2017

UNIA REGION VALAIS

Rapport de la présidente

Commençons par les bonnes nouvelles. Les syndicats ont toujours, seuls et pendant longtemps, combattu la suppression du taux plancher.

L'expertise menée par Unia montre que cette décision erronée de la Banque nationale a détruit ou empêché la création de 100'000 places de travail.

Aucune autre région n'en a autant souffert que le Valais. Et ce parce que nous sommes fortement axés sur l'export et nous sommes compétitifs au niveau international avec Lonza, Scintilla, Constellium, Novartis, Syngenta ainsi qu'avec le tourisme.

Il y a trois ans nos opposants ont prétendu qu'il n'y avait rien à faire contre le franc fort ou les spéculateurs. Ce qui s'est avéré être une erreur d'appréciation.

La Banque nationale a adopté des taux d'intérêt négatifs et a continué d'imprimer de l'argent. Chose décisive : l'euro est désormais fort à nouveau, comme lors de la suppression du cours minimal.

Les entreprises valaisannes se portent bien mieux. Nous avons raison et avons obtenu gain de cause. Nous devons désormais augmenter la pression afin que toutes et tous puissent profiter de la reprise économique.

- Les salaires doivent augmenter à nouveau, ainsi que l'exigent les syndicats. Il est inacceptable qu'encore une fois, seuls les riches et les super riches profitent de cette reprise, et non pas les travailleurs et les travailleuses.
- La fortune de la Banque nationale s'élève à 800 milliards de francs. Elle a investi cette fortune dans des emprunts, des actions et de l'or. Il ne s'agit là pas de n'importe quels bénéfices comptables mais bien de fortune publique. 4 pourcent des Suisses sont des Valaisannes et Valaisans. Proportionnellement, notre part à cette fortune publique s'élève à 32 milliards. C'est-à-dire 100'000 francs pour chacune et chacun d'entre nous.
- Les recettes produites par ce patrimoine doivent être utilisées afin d'assurer et d'augmenter les rentes AVS, ainsi que pour abaisser les primes d'assurance maladie en continue augmentation. Après le rejet de l'initiative AVS nous ne tolérons plus aucun démantèlement social. Au lieu de cela nous devons, selon moi, adopter une stratégie offensive. Les chances n'ont rarement été aussi bonnes qu'aujourd'hui.

L'UDC veut également détruire les bilatérales qui sont importantes pour le Valais. Les syndicats exigent des mesures d'accompagnement plus fortes. La fin des bilatérales représenterait un auto-goal pour le Valais. Le conseil d'administration de Roche a exposé le problème ainsi: « Le plus gros marché est naturellement l'Union européenne et nous sommes tributaires d'une forte implication dans l'EU. »

Nous sommes bons. Autrement Viège n'aurait par exemple pas reçu de nouvelles installations de production à l'interne. Pour rester bons nous avons besoin de bonnes conditions cadres. En font partie les bilatérales, mais également la naturalisation de toutes celles et ceux qui depuis longtemps composent la société valaisanne. Il s'agit de la valeur du travail.

- Unia a soutenu l'année dernière celles et ceux qui souhaitent bénéficier de la naturalisation facilitée.
- Unia lutte pour de la convention nationale de la construction et pour les salaires.
- Unia veut renforcer les mesures d'accompagnement et défend les bilatérales.

La législation du travail est le bouclier des salariés. Ce bouclier veut être assoupli : une proposition vise à ne plus saisir les heures de travail. La conséquence prévisible : tout le monde devra travailler quand les employeurs le désirent. Sans temps de repos ni indemnités pour les heures supplémentaires. Est-ce que c'est ce que nous voulons ? Personne n'est pour. C'est pourquoi nous luttons ensemble là-contre.

« A travail égal, salaire égal » devrait être un principe allant de soi. Cela n'est pas encore le cas. Nous avançons au ralenti. Même si le Conseil des Etats entre en matière sur un petit projet. Il y a 100 ans les gens faisait aussi la grève en Valais. A l'époque les grévistes exigeaient entre autre l'introduction de l'AVS ainsi que du suffrage féminin.

- L'AVS n'a été introduite qu'en 1948, trente ans après la grève générale.
- Nous les femmes avons dû attendre plus longtemps. Nous n'avons obtenu le suffrage féminin qu'en 1971. 53 ans après la grève générale.
- Le travail politique et syndical est comme le percement de planches épaisses. Cela requiert souvent du temps, beaucoup de temps, afin d'atteindre un but. Mais sans notre travail, nous ne pourrions pas atteindre d'objectifs.

Cet hiver nous a montré deux choses : malgré de grosses chutes de neige, il n'y a eu aucun mort en Valais. Ceci car les employés de la voirie ainsi que les cheminots ont travaillé de manière prudente et attentive.

A l'inverse, il est devenu clair qu'un effort important doit être fourni un peu partout afin que les vallées latérales ne soient pas coupées du monde pendant plusieurs jours.

Le canton du Valais dispose de moyens limités. Personne ne paie volontiers plus d'impôts. Où devrions-nous investir ces moyens ? Selon moi, certainement pas dans des Jeux olympiques. Non seulement le Valais devrait investir 100 millions de franc mais nous, les Valaisannes et Valaisans, nous retrouverions avec un déficit prévisible. Et ceci car les risques en terme de sécurité et de météo sont trop importants.

Pour être réaliste, nous avons déjà vécu une période bien plus difficile. Si nous agissons ensemble, nous pouvons faire bouger beaucoup de choses dans les mois et années à venir. Cela n'ira que si nous nous unissons et c'est pour cela que nous luttons.

Doris Schmidhalter-Näfen, Présidente

Rapport de la région Valais

Une année syndicale se compose généralement de défaites, de frustration, de petites et de belles avancées.

Commençons par les moins agréables : les défaites.

Conventionnellement je citerai le non accord salarial dans le secteur de la construction et ce pour la 4^{ème} année consécutive !!!

Sur le plan national, le gel de toute discussion était prévisible.

Sur le plan valaisan nous avons tenté un deal que nous pensions réalistes. Or il s'avère que l'association valaisanne ressemble de plus en plus à leur faïtière suisse, la solidarité patronale par le négatif a fait son œuvre.

A nous d'en tirer les leçons et de mettre en œuvre les mesures de lutte adéquates durant cette année 2018. Car 2018 c'est le renouvellement ou non de la CN.

Sans mesures de lutte fortes, je crains que ce ne soit la 2^{ème} variante qui nous attend en 2019.

Sur le plan politique le refus de prévoyance 2020 en septembre. Echec cuisant et qui je le crains nous amènera face à un mur.

Car, contrairement à ceux qui prétendent que c'était aussi un non de gauche, je crois que c'était un non de droite qui ne supporte pas une amélioration du 1^{er} pilier.

Et le rapport de force aux chambres fédérales ne plaide pas pour un meilleur projet à moins que les élections 2019 ne rééquilibrent ce dernier .. A voir.

Au chapitre des frustrations, je tiens à relever la problématique du nombre de nouveaux adhérents à notre organisation et surtout celle des membres qui quittent Unia.

Alors que nous avons mis tout en œuvre pour réaliser une bonne année 2017 en prévoyant un solde positif de +200 membres c'est un chiffre négatif de - 60. C'est à mon souvenir la plus mauvaise année depuis la création d'Unia. Ce n'est pas dramatique mais il faut rester vigilant.

Passons aux éléments plus agréables de 2017 tout d'abord le vote de RIEIII. La droite voulait une baisse fiscale massive pour les entreprises et ce sans compensation. Puis après les baisses fiscales, les cantons s'attaquent aux prestations sociales sous prétexte de déficit chronique, le Valais en est un exemple. On baisse la fiscalité par plusieurs révisions et après on baisse de manière drastique les subventions aux caisses-maladie.

Il faudra rester attentif car ces milieux n'abandonnent jamais ils vont revenir à la charge, soyons vigilant.

Sur le plan des négociations conventionnelles en Valais, les pourparlers, au vu des revendications patronales, pouvaient faire craindre le pire. Finalement les résultats, certes peu extraordinaires, se laisse regarder.

En résumé, hausse de salaire modeste, pas d'augmentation du temps de travail, pas de péjoration du travail du samedi voir réduction chez les paysagistes.

En regard des résultats nationaux force est de constater que ces résultats valaisans sont à considérer comme sensiblement meilleurs hormis le carrelage valaisan qui ont cru intelligent de copier leur grand frère de la construction en refusant toute discussion. L'avenir dira s'ils en ont les moyens.

Pour les autres petites ou grandes victoires, voire défaites, je vous renvoie aux rapports des sections très détaillés.

En conclusion, je me plais à relever l'excellent engagement de nos comités respectifs, de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs Unia Valais en rouge ou en vert sans qui rien ne serait possible.

Merci à toutes et tous en avant pour de nouvelles luttes.

Jeanny Morard, secrétaire régional

Rapport de la section du Bas-Valais

A. Situation au niveau du personnel

Sabile Hoda a commencé à travailler pour la caisse de chômage à l'office de Monthey en février 2017. Elle a terminé sa formation en mars 2018. Depuis novembre 2017 le syndicat accueille Miguel Garcia pour un stage de requalification professionnelle de longue durée.

Nous profitons de ce rapport pour remercier l'ensemble du personnel de notre section, tant le personnel syndical, que les collègues actives au chômage pour l'excellente qualité de leur travail et de l'engagement dont ils ont fait preuve durant toute l'année. Nous remercions aussi nos collègues de Sierre en charge de l'administration et la gestion des membres.

B. Membres - recrutement

Au niveau du recrutement notre section a un résultat en demi-teinte cette année. En effet, avec 406 adhésions et 466 départs, nous enregistrons un solde négatif de 60 membres.

Au niveau des secteurs, avec un solde positif de 31 nouveaux membres (159 adhésions pour 128 départs), le secteur tertiaire porte une bonne dynamique de croissance. Cette année avec 101 adhésions pour 124 démissions, soit un solde négatif de 23 départs, le secteur de l'artisanat a plus de difficultés. Comme celui de la construction qui enregistre un solde négatif de 49 adhésions (116 entrées pour 165 départs). L'industrie avec un solde aussi négatif de 19 (30 adhésions pour 49 démissions) vient aussi noircir le tableau.

Ces chiffres, les premiers négatifs pour notre section depuis la création d'Unia, s'explique en partie pour la construction et l'artisanat par un nombre important de collègues qui sont rentrés définitivement chez eux (75 en 2015 pour 149 en 2017). Par ailleurs, un permanent syndical a été en arrêt de travail durant une bonne partie de l'année, ce qui explique partiellement la différence d'adhésions par rapport aux années antérieures.

Au niveau des démissions une réflexion au niveau de la région est en cours.

Nous profitons de ce rapport pour remercier tous les militants et les permanents qui ont travaillé sans compter pour parvenir à faire adhérer 406 nouveaux membres.

C. Faits marquants

- Campagne contre REI III et en faveur de la naturalisation facilitée

En début d'année, nous nous sommes fortement mobilisés en faveur de la naturalisation facilitée et REI III. Cette campagne a été couronnée de succès puisque la réforme des entreprises a été refusée et la naturalisation facilitée acceptée, en Valais aussi.

- Campagne prévoyance 2020

Afin de mettre en œuvre la décision prise par les délégués d'Unia, notre section a pris une part active dans la campagne en faveur de prévoyance 2020. Cette réforme qui aurait dû permettre de stabiliser le système de retraite (premier et deuxième pilier) a été rejetée dans les urnes le 24 septembre.

- Manifestation pour la construction

Le 21 octobre une forte délégation de maçons accompagnés par les Tambours portugais de Monthey a pris part à la manifestation de la construction à Lausanne dans le cadre des négociations salariales.

- Campagne contre l'ouverture du centre Manor le dimanche 24 décembre

La fin d'année a été passablement chargée par notre campagne contre l'ouverture le dimanche 24 décembre du centre Manor de Monthey. Avec un groupe de militants très actifs et persévérants, nous avons récolté plus de 4'000 signatures contre cette ouverture. Par ailleurs durant un mois nous avons tous les soirs marqués notre soutien au personnel des différentes enseignes du centre Manor. Cette campagne qui s'inscrivait dans le cadre de la révision de la loi cantonale sur les ouvertures dominicales, s'est terminée par un enterrement symbolique du Noël du personnel de ce centre.

- Litiges individuels

Que ce soit par le biais de séances aux prud'hommes, de jugement du tribunal du travail, de faillite ou par le travail de contrôle des commissions paritaires nous avons récupéré pour nos membres plus de 440'000 francs.

- Activités pour nos membres

Notre traditionnelle assemblée générale du mois de mars, a toujours autant de succès puisque nous nous y sommes retrouvés à plus de 250. En outre, le Noël des enfants à Martigny et à Monthey a réuni 200 personnes, surtout des enfants.

Par ailleurs, lors de la course à pied la Montheysanne qui a eu lieu le 20 août, course réservée aux femmes, Unia a réuni plus 20 coureuses.

D. Perspectives

En 2018 nous mettrons un fort accent sur la construction car la cct doit être renouvelée. Vu l'attitude intransigeante du patronat de ce secteur, nous nous préparons à devoir mener des actions de luttes déterminées sur le terrain.

Blaise Carron, secrétaire de section

Rapport de la section du Valais central

Organisation de la section

Un nouveau comité composé de 12 membres représentant les différentes branches s'est constitué au printemps 2017. Les collègues, François Favre et Bartolo Conoscenti prennent congé du comité après avoir servi le syndicat durant des décennies. Sous la houlette du nouveau président, Pasqualino Gallicchio, le nouveau comité se rencontre chaque deux mois.

Après les comités, des thèmes sont débattus avec un-e invité-e. Des militant-e-s rejoignent ces assemblées formatives où les expériences, point de vue sont partagés.

Les membres du comité participent activement aux conférences de branches, aux groupes de membres, assemblées ou Unia Forte. De plus, avec d'autres militants certains sont engagés dans des commissions d'entreprises, soutiennent le syndicat en recrutant de nouveaux collègues ou participent activement aux campagnes.

Merci au comité et aux militants pour le soutien tout au long de l'année et pour les échanges nourris et constructifs.

Pour le personnel du Valais Central, la collaboration autour des différents services « accueil des membres (EIM), secrétaires syndicaux et assurance chômage » s'améliore. Qu'importe nos cahiers des charges au sein de l'organisation, il est impératif qu'en cas de besoin, les collègues puissent compter sur l'entraide d'autres secteurs. La spécificité de la saisonnalité en Valais a toujours encouragé de fait une implication de chaque collègue au-delà de son « pré carré » sans oublier que l'esprit même du syndicat appelle à la solidarité. Vu les défis à futur de la société et les problèmes que rencontrent nos assurés/membres, il importe que tout le personnel évolue dans la même direction, avec efficacité et compréhension mutuelle.

Merci à l'ensemble du personnel pour son travail, à la souplesse d'adaptation lié à des absences ou lors de situations difficiles.

Recrutement

Du point de vue syndical, le Valais Central a quasi-atteint ses objectifs en matière de recrutement. Notre section enregistre 514 adhésions. Les trois secteurs (tertiaire – artisanat et construction) s'équilibrent en ayant entre 159 à 165 nouvelles entrées. Si l'on est satisfait du nombre d'adhésions, du travail effectué par les militant-e-s et les secrétaires syndicaux en matière de recrutement, il est indispensable de se pencher aussi sur les chiffres des démissions qui s'élèvent à 500 démissionnaires.

Les départs à l'étranger, la concurrence syndicale et les actes de défaut de biens ont été les principales causes de démissions. Mais pour limiter l'érosion, il est important de débattre sur cette

problématique liée à la fidélisation des membres et de continuer à renforcer notre accueil et nos services.

Construction et Artisanat

Le comité des différentes branches se rencontrent régulièrement et assistent aux séances des branches tant au niveau régional que national : Action de protestations avec des briques, Landsgemeinde du 17 juin et manifestation nationale du 21 octobre. Les rapports de force dans ses secteurs s'intensifient et notre présence régulière reste plus qu'indispensable.

Le secteur qui termine avec un plus grand solde d'affilié est l'artisanat (+57). Dans la construction où la quasi majorité de travailleurs sont syndiqués, l'on constate un départ d'affiliés dans leur pays d'origine.

Tertiaire

Le Valais Central a participé à la campagne nationale « Touche pas à ma santé, défendons la loi sur le travail ». Avec l'actualité valaisanne sur la loi sur l'ouverture des magasins (LOM), la campagne de sensibilisation liés aux dangers qui planent sur les conditions de travail est un argument de plus pour dire Non à des détériorations mettant en péril l'équilibre entre activités salariées et personnelles. Dans le dossier lié aux ouvertures dominicales, l'une de nos interventions a permis de stopper à temps une enseigne qui projetait sans autorisation une ouverture le 8 décembre (jour férié) en sus du dimanche autorisé du 17 décembre pour Sierre. Il est impératif que la LOM fixe à futur des garde-fous stricts en la matière. Des rencontres ont eu lieu entre Unia et une organisation patronale valaisanne dans le but de régler la branche (vers une Convention Cantonale).

Des renouvellements Conventions (hôtellerie ; coiffure ; sécurité, COOP) et la nouvelle CN shops (force obligatoire 1.2.2018) offrent de nouvelles perspectives de recrutement. Plusieurs enseignes ont occupé les collègues (H&M ; OVS et Yendi). Le secteur du tertiaire est vaste, occupe tous les collègues et c'est toujours dans l'hôtellerie que l'on compte un grand nombre de litige individuel.

Industrie

Dans l'horlogerie, l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective nationale a permis d'augmenter quelques peu les adhésions par rapport à l'an passé.

Le secteur industriel reste plus en retrait du fait du nombre limité d'entreprises au Valais Central et vu l'impossibilité d'accéder au sein des usines. Les adhésions du secteur se font principalement grâce au soutien des commissions d'entreprises de ETA, SOPROD, Constellium ou Novelis. Les membres retraités quittent la fédération et les adhésions de nouveaux employé-e-s restent problématique dans l'industrie.

Conflits collectifs et Litiges

L'hôtellerie enregistre toujours un grand nombre de litiges individuels et collectifs. Des collègues nous ont sollicités pour des licenciements au Crans Ambassador, au Beau Séjour et pour des problèmes de management aux Thermes d'Ovronnaz.

Pour les branches touristiques, plus de Fr. 150'000.— ont été récupérés dans les litiges individuels. Nous sommes également intervenus auprès de la Fondation Arnaud à Lens.

De plus en plus d'entreprises font faillite et leur insolvabilité coûte cher à la société. Nous nous sommes occupés entre autres des faillites de Val Construction, Immo Construction, Groupe Glassey, Make it pro, Boucherie les Oliviers, Da Cruz Nunes, Rywalski SA. Les démarches effectuées pour récupérer les montants relatifs à ses faillites s'élèvent à plus de Fr. 250'000.--.

Nous multiplions nos interventions pour défendre les intérêts des membres auprès des différentes assurances sociales (APG maladie ou accident ; AI ; LPP ou LACI). Des mesures cantonales relatives au chômage saisonnier nous interrogent dans la mesure où les personnes bénéficiant du chômage sont soumis à de grandes pressions pour des recherches ciblées avec des sanctions sévères distribuées comme des petits pains. Les pressions doivent se faire auprès des entreprises et non sur les assuré-e-s.

Activités dans les différents groupes

La soupe de la foire de Ste-Catherine et le Noël des enfants restent appréciés de même que le soutien des collègues retraités. En septembre, les jubilaires ont été fêtés au restaurant de l'aéroport.

Groupe des femmes

Les collègues du Valais ont plaidé le 8 mars et le 14 juin pour le principe d'accélérer « un salaire égal pour un travail de valeur égale » dans les faits par notamment en exigeant de la mise en œuvre de l'initiative « subito ». Elles demandent également que les tâches de soins aux proches (care) soient reconnues. La phrase de la féministe Silvia Federici résume cette lutte « une émancipation qui s'oriente uniquement sur l'activité professionnelle et continue à dévaloriser le travail care ne peut être qu'une révolution féministe inachevée ».

Elles ont aussi pris part au débat « Prévoyance 2020 ». La majorité des collègues valaisannes avaient accepté cette réforme (augmentation des rentes AVS contre un travail jusqu'à 65 ans). En votation du 24 septembre, le Valais avait accepté la réforme du bout des lèvres. Vu les résultats nationaux, le débat est relancé et les collègues refuseront d'être les sacrifiées des réformes.

Les collègues valaisannes ont amené à la Commission des Femmes Unia, puis à l'USS le traitement politique d'un thème lié à la conciliation vie privée/vie familiale à savoir « fond de soutien d'urgence pour des salarié-e-s ayant un enfant malade de longue durée ».

Groupe des migrants

Des séances d'informations ont été suivies dans le cadre des échanges automatiques des informations et notre section a encouragé les demandes de naturalisation. La collaboration avec ITAL-UIL continue facilitant les démarches administratives de nos collègues venant d'Italie.

Notre section a participé à Portugal Open à Grône, grand événement organisé par les parents d'élèves portugais du Valais. Des représentants de la communauté portugaise, des écrivains étaient présents. Notre syndicat a invité le collègue Mathias Reynard, conseiller national, qui a fait un discours d'ouverture en Portugais.

Merci aux délégué-e-s, membres du comité, militant-e-s et au personnel de la section.

Francine Zufferey, secrétaire de section

Rapport de la section du Haut-Valais

Après que le syndicat Unia section Haut-Valais a déménagé de Viège à Brigue l'année dernière, la caisse de chômage section Haut-Valais déménageait cette année dans les mêmes locaux que le syndicat. Le syndicat ainsi que la caisse de chômage fournissent depuis le 1er juillet 2017 leurs services sous le même toit. La collaboration entre le syndicat et la caisse de chômage fonctionne très bien.

Sur le plan personnel, aucun changement n'a été observé dans le syndicat. Dans notre section travaillent actuellement des secrétaires disposant d'une dizaine d'années d'expérience. A l'inverse, à cause de plusieurs démissions nous avons dû mettre en place une nouvelle équipe pour la caisse de chômage à Brigue. Nous avons pu compter sur le soutien actif de nos collègues du Valais romand. La nouvelle équipe de la caisse de chômage travaille depuis le 24 avril.

L'année dernière, nous avons pu à nouveau offrir des cours intéressants à nos délégués syndicaux. Pour la plupart, ces cours ont été bien fréquentés. Les cours de la jeunesse Unia ainsi que les cours de langue pour nos collègues étrangers ont beaucoup de succès.

Je ne m'attarderai pas ici sur les contrats et les accords salariaux dans le secteur principal et secondaire de la construction, car j'en parle à un autre moment.

L'année passée, nous avons négocié une convention d'entreprise auprès de DSM à Lalden. Le résultat est remarquable. Le temps de travail a été réduit, les indemnités pour travail en équipe ont été fortement augmentées et les vacances ont été prolongées. La nouvelle convention d'entreprise est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Pour l'industrie haut-valaisanne, nous avons pu obtenir un accord salarial de 1,7% auprès de la Lonza. Collectivement à hauteur de 1% et de 0,7% à titre individuel. Dans l'entreprise DSM à Lalden l'accord salarial s'élève à 1,7% à titre individuel.

L'année passée nous avons à nouveau organisé une fête familiale pour tous les membres et leurs proches. La fête a été très bien fréquentée et a été très appréciée par nos membres, si bien que nous allons réitérer cet événement social cette année encore.

En plus de l'assemblée générale, le comité de section s'est rencontré lors de six séances, lors desquelles les thèmes à l'ordre du jour ont pu être traités.

Voilà ce que je voulais dire très brièvement. Pour terminer je remercie les membres du comité régional, mes collègues de la direction régionale, et tout spécialement les collaboratrices et collaborateurs de notre section. J'adresse un merci particulier aux délégués syndicaux qui s'engagent pour les intérêts des travailleuses et travailleurs. A l'avenir aussi, nous serons dépendants de ce soutien.

German Eyer, secrétaire de section

Rapport SEV



Le Syndicat du personnel des transports (SEV) est le syndicat le plus grand et le plus puissant du domaine des transports publics et touristiques. Il est implanté dans les secteurs ferroviaires, routier, aérien, de la navigation et des transports à câbles.

Janvier 2017 / L'OFT rejette la plainte du SEV

Le SEV conteste la vision de l'OFT dans le dossier Crossrail

L'Office fédéral des transports a rejeté ce jeudi 12 janvier la plainte du SEV. Le SEV demandait depuis 2014 que l'accès au réseau soit retiré à l'entreprise de fret ferroviaire Crossrail, qui pratique des salaires bien plus bas que ceux de la branche. Dans son argumentaire, l'OFT estime que Crossrail respecte les salaires usuels. Le SEV conteste la définition même que fait l'OFT de la branche. Il va désormais analyser en profondeur la décision de l'OFT. « La définition de la branche que fait l'OFT ne s'appuie que sur des considérations économiques », Saisi par le SEV, le Tribunal administratif fédéral avait exigé fin 2015 que l'Office fédéral des transports définisse les pratiques d'usage dans la branche pour les mécaniciens de locomotives en trafic marchandises. Et le TAF avait alors confirmé que les bases juridiques demandent que «les pratiques d'usage dans la branche dans le sens de l'art. 8 d, al 1, let d de la Loi sur les chemins de fer reposent sur les normes suisses. » Et d'ajouter : « L'avis de la première instance, qui a déclaré que les conditions d'engagement se définissent sur la base de toutes les entreprises ferroviaires suisses et européennes qui proposent des prestations de transport transfrontalier des marchandises, ne peut pas être soutenu. » Selon le Tribunal administratif fédéral, seules les normes appliquées dans les entreprises suisses de chemins de fer sont pertinentes pour décider si Crossrail respecte ou non les conditions de la branche. « Depuis que l'on parle de libéralisation des chemins de fer en Europe, notre mot d'ordre est « Des salaires suisses sur sol suisse », et le Tribunal administratif fédéral nous en avait confirmé le bien-fondé ! Or, l'OFT n'a pas changé son fusil d'épaule et a défini les usages de la branche en analysant aussi les salaires des entreprises étrangères. Le SEV va donc maintenant analyser méticuleusement la décision et étudier la possibilité de faire recours auprès du TAF ».

Depuis le printemps 2014, le SEV mène une lutte acharnée contre le dumping salarial pratiqué par Crossrail envers ses mécaniciens qu'elle avait voulu déplacer de Domodossola à Brigue. Crossrail voulait leur verser des salaires de 3600 Fr. par mois, soit environ 2000 francs en-dessous des salaires versés par les entreprises de trafic marchandises suisses CFF Cargo, CFF Cargo International et BLS Cargo. Pour le SEV, il est bien clair dès le début que ces salaires de Crossrail portent atteinte à l'article 8 d de la Loi sur les chemins de fer.

Juin 2017 / Non à une double pénalisation des chauffeuses et chauffeurs professionnels

Edith Graf-Litscher, Conseillère nationale PS Thurgovie et secrétaire syndicale SEV, a remis une motion au Conseil national aujourd'hui, mardi 13 juin. Elle demande une adaptation de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR) et de l'Ordonnance réglant l'admission à la circulation routière (OAC) permettant aux chauffeuses et chauffeurs professionnels de bénéficier d'une différenciation des sanctions infligées en cas de retrait de permis. Le Syndicat du personnel des transports (SEV) soutient la motion d'Edith Graf-Litscher.

«Il est incontestable qu'un retrait de permis touche de manière plus dure les conducteurs et conductrices professionnels comparé aux simples automobilistes », explique Edith Graf-Litscher dans la motivation de sa motion. En effet, ces personnes risquent leur poste de travail en cas de retrait de permis, même si celui-ci a été retiré suite à un événement survenu dans un cadre privé. Comme l'écrit Edith Graf-Litscher, ceci revient à une double pénalisation. Le SEV est également de cet avis. En tant que Syndicat du personnel des transports, il organise de nombreux conducteurs de bus et s'engage pour la défense de leurs intérêts.

Depuis la révision de la LCR en janvier 2005, les retraits de permis sont avant tout liés au degré de danger encouru. La faute personnelle ne joue pas un grand rôle. « Si un conducteur professionnel ou une conductrice commet une faute légère, les autorités compétentes devraient pouvoir différencier les catégories de véhicules que la personne est habilitée à conduire et infliger en conséquence des retraits de permis de durées différentes », estime Edith Graf-Litscher. Une telle différenciation est prévue dans l'OAC seulement en considération du degré de danger encouru et non pas de la faute commise.

Dans sa motion « Non à une double pénalisation des conducteurs et conductrices professionnelles », la secrétaire syndicale SEV Edith Graf-Litscher demande que la Loi fédérale sur la circulation routière et l'Ordonnance réglant l'admission à la circulation routière soient modifiées de manière à ce que les autorités compétentes, en cas de retrait de permis infligé à un chauffeur professionnel ou à une chauffeuse professionnelle, aient la possibilité de différencier les sanctions entre la sphère privée et la sphère professionnelle et de donner plus de poids à la faute personnelle comme le prévoit la législation pénale.

Les CFF renoncent à collaborer avec Uber

Les CFF ont confirmé aux syndicats Unia, SEV et Syndicom qu'ils suspendent la collaboration envisagée avec le service de transport à la demande Uber. Les syndicats avaient dénoncé les agissements de ce géant américain qui bafoue systématiquement les lois suisses. La Poste doit, elle aussi, stopper ses activités avec Uber.

La mise en concurrence ne fait que des perdants

Les CFF et le BLS ont fait étalage de leurs divergences ces derniers mois pour les concessions du trafic grandes lignes. Cette incapacité à se mettre d'accord débouche sur deux demandes de concessions distinctes. Le Syndicat du personnel des transports (SEV) regrette cette issue qui n'est ni favorable au personnel des deux entreprises qui sont dans l'incertitude, ni aux usagers. La bataille livrée jusqu'à aujourd'hui n'a rien apporté au rail suisse sinon le spectacle d'une guerre larvée pour d'intéressantes recettes. Le SEV appelle encore une fois la ministre des Transports à éviter une fragmentation du trafic grandes lignes néfaste pour le chemin de fer helvétique, réputé pour sa qualité.

«La foire d'empoignes à laquelle les usagers ont assisté ces derniers mois dans la guerre des concessions du trafic grandes lignes est le résultat de cette mise en concurrence. Elle n'aura rien apporté de positif au système ferroviaire helvétique jusqu'à maintenant.

Pour le SEV, les transports publics suisses rencontrent un énorme succès parce que les protagonistes collaborent au lieu de se faire concurrence. «Notre système de transports publics a une très bonne réputation au niveau international et reçoit les louanges de toute l'Europe». Cette absence de collaboration entre les CFF et le BLS prolonge donc le climat d'incertitude pour le personnel des deux entreprises. Le SEV appelle donc une nouvelle fois la ministre des Transports Doris Leuthard à tout mettre en œuvre pour éviter une fragmentation des concessions du trafic grandes lignes. Ce serait là un signal fort en termes de politique des transports. «Le système ferroviaire suisse a besoin de stabilité pas de chamboulements. Les pays qui ont choisi la concurrence en payent aujourd'hui le prix. L'exemple suédois est à ce titre révélateur». Il est encore temps d'éviter le pire ».

Libéralisation des transports : bel auto-goal

Les décisions formulées par le Conseil fédéral vont à l'encontre de la qualité du système des transports suisse. En voulant développer le trafic national et international de bus longue distance, la Confédération favorise la concurrence au rail pour lequel elle investit des sommes colossales. Pour le Syndicat du personnel des transports (SEV), il s'agit là d'un auto-goal en bonne et due forme. Pire, la Confédération veut étudier la possibilité d'ouvrir à la concurrence le trafic ferroviaire intérieur helvétique par le biais d'une libéralisation du trafic transfrontalier des voyageurs.

«Notre système de transports publics a une très bonne réputation au niveau international et reçoit les louanges de toute l'Europe. En voulant ouvrir à la concurrence le trafic transfrontalier de voyageurs, la Confédération met en péril le système actuel. La Suisse est le seul pays au monde capable de démolir un système pourtant si performant. Le système ferroviaire suisse a besoin de stabilité, pas de chamboulements. Les pays qui ont choisi la concurrence en payent aujourd'hui le prix.

Développement des bus longues distances

La volonté d'ouvrir le trafic longue distance intérieur aux bus est une autre décision incompréhensible pour le SEV. « Certes, l'acceptation du demi-tarif et de l'abonnement général sont des bonnes nouvelles pour la clientèle, mais le SEV considère que les bus longues distances sont une concurrence déloyale pour le rail car ils ne participent en rien aux frais d'infrastructures. Il est certes réjouissant que ces entreprises de bus devront demander une concession, mais il est fondamental que les conditions salariales et sociales du personnel correspondent aux conditions en vigueur dans le trafic longue ligne ferroviaire. Concession accordée. Mise en service en juin 2018.

Le SEV continue de suivre ce dossier avec attention et utilisera les moyens politiques, juridiques et syndicaux pour défendre la qualité des transports suisses.

CCT 2019-2020

On s'attend à de difficiles négociations suite à Railfit20/30. Les négociations commencent en janvier 2018

Nous avons aussi été présents avec l'USV sur les différentes campagnes de votations.

Le SEV a aussi aidé ses membres candidats lors des élections cantonales.

Bonne suite dans la lutte syndicale !

Christian Roudit SEV



La voix du Président de la section PV Valais

Ma première année en tant que Président de cette section bilingue, pour une petite partie voir trilingue, est désormais derrière moi et il sied ici de remercier mon prédécesseur Rudolf Luggen pour son travail infatigable durant toutes ces années. Merci Rudi!

Cela fait maintenant cent ans que la majorité des sections pour les retraités des CFF furent créées afin de défendre leurs intérêts. Il faut malheureusement constater que les questions essentielles qui ont amené les pensionnés d'alors à fonder des syndicats sont encore d'actualité aujourd'hui, même si le contexte n'est plus le même.

Il est grave de constater qu'à une époque où l'économie prospère et où les grandes entreprises engendrent d'énormes bénéfices, les rentiers courent de sérieux dangers que les sources de revenus dont ils disposent leur permettent de moins en moins de mener une vie correcte. L'AVS et les caisses de pension sont dans une situation critique et les taux de conversion en chute libre créent comme conséquence que les nouveaux retraités voient les moyens dont ils devraient disposer fondre comme neige au soleil. Comment est-ce si joliment écrit, entre autres, dans l'article 111 de la constitution fédérale ? «La confédération et les cantons s'engagent à ce que chaque personne soit assurée contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité, de la maladie, de l'accident (...)». Les textes de la constitution sont clairs, sans appel et incontournables ou bien?

Cela signifie que les syndicats doivent exiger une application minutieuse des principes constitutionnels !

Il s'agit de nos droits ! La constitution prime sur toutes les lois et mesures ainsi que sur la volonté des partis bourgeois de droite au parlement qui désirent qu'une seule chose : démanteler nos assurances sociales !

Une nouvelle réforme sera présentée et la droite bourgeoise ne va pas se gêner de vouloir détruire le 1er et le 2^{ème} pilier. Plus que jamais nous avons besoin d'une sous-fédération PV et d'un SEV fort afin de nous battre pour nos droits et ceux de la troisième génération. Mais cela sera seulement possible si nous faisons preuve d'une cohésion sociale et que nous voulons parer à ces attaques avec un, voire plusieurs referendums.

SEV et sous-fédération PV 2017

Lorsqu'un tour d'horizon sur les activités syndicales est fait, on soulignera que la suppression du Rail chèque reste en travers de la gorge de nos membres. Le SEV et la PV ont proposé aux CFF plusieurs variantes de transferts budgétaires afin que le Rail chèque puisse encore être distribué. Ce fut un non catégorique. C'est tout simplement un manque d'estime envers les anciens collaboratrices et collaborateurs des CFF ! Nous avons tout de même obtenu que la carte multijours 5 pour 6 a été maintenue mais on peut se demander pour combien de temps encore ? Car là aussi, le percepteur voudrait que nous passions à la caisse mais aucune décision n'a encore été prise. Sous l'abréviation RailFit 20/30, les CFF veulent économiser à tout prix.

Lors du congrès du SEV le 22 et 23 mai, les congressistes ont dû prendre position sur une proposition de la section PV Winterthur-Schaffhausen qui demandait que le SEV s'engage pour la suppression de l'imposition des FVP. Les délégués du Congrès ont accepté cette proposition à une grande majorité et le SEV va devoir s'activer dans ce sens même si les chances de réalisation sont faibles.

Une année exactement après la déroute de l'initiative «AVS plus», la «Prévoyance vieillesse 2020» a aussi été refusée. Les premières analyses ont montré qu'une multitude d'éléments isolés ont conduit à ce non. Ou exprimé autrement : Cette fois la solidarité a été absente de notre œuvre qu'est l'AVS. Et ce fut la mort du projet.

Je suis persuadé que les syndicats et les partis politiques alliés ont appris quelque chose de ce refus par le peuple. Il n'est pas possible de vouloir financièrement soutenir les futurs retraités et de laisser le statu quo aux rentiers actuels, c'est à dire de ne rien donner. Le pouvoir d'achat est le même pour tout le monde et les retraités sont également touchés par une diminution (par exemple, primes maladies, etc.).

Quand même quelques points réjouissants : La PV s'est penchée pour la première fois sur le «100ème jubilé de la PV» qui aura lieu la même année que les 100 ans du SEV, cad. en 2019. Un groupe de travail a été créé au SEV afin d'étudier les festivités possibles en 2019. La PV a également créé un groupe de travail allant dans le même sens à fin 2017. Remarque : Le SEV et la PV ont été fondés à la même date, c'est à dire le 30 novembre 1919.

Section SEV PV Valais 2017

Cette année, le comité s'est «presque» exclusivement concentré sur les 100 ans de la section avec le succès que les participants ont vécu et qui peuvent en témoigner. C'est avec fierté que nous avons pu accueillir, comme seule section de la PV fêtant son jubilé, un conseiller fédéral à notre manifestation. Je tiens ici à remercier sincèrement tous les membres du comité de section et à sa tête Rudi Luggen, Président du comité d'organisation, pour cette réussite. Les conjointes/conjoints et les bénévoles, qui ont œuvré dans les coulisses de cette immense organisation, sont également à associer à ces remerciements. Je remercie également tous les sponsors pour leur soutien financier.

L'assemblée générale au printemps à Martigny fut également couronnée de succès et là aussi, je remercie les organisateurs et la commune qui nous met la salle gratuitement à disposition.

Les deux fêtes de Noël (Bas-Valais et Haut-Valais) sont toujours impressionnantes. Nous avons vécu un moment fort à Martigny où nous avons pu féliciter une jubilaire pour ses 80 ans de fidélité au SEV ce qui n'est pas courant. Là aussi, un grand merci aux organisateurs.

Remerciements et perspectives 2018

Mes remerciements vont à vous tous : membres, membres du comité ainsi qu'à leurs partenaires de vie et les organes de la PV et du SEV. Sans vous, la sous-fédération, les sections et le SEV n'existe tout simplement pas, Vous êtes les piliers de cette organisation !

Un remerciement spécial va à l'encontre de nos membres sortants du comité de section Rudi Luggen, Trudi Weber et Gilbert Conus et je reste persuadé que malgré leur départ, ils seront toujours là pour un coup de main si nécessaire. Je souhaite aussi la cordiale bienvenue à nos nouveaux membres du comité Liliane Pfammatter et Donald Clerc.

Le travail syndical ne va pas nous manquer en 2018 et j'aimerais vous «motiver» de nous aider. Vous vous demandez certainement ce que vous pouvez faire et comment ? Tout simplement en participant à nos activités diverses (assemblées, manifestations, excursions).

C'est le meilleur soutien que nous pouvons recevoir. Pendant des décennies, nous avons deux générations ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Avec le vieillissement de la population nous connaissons actuellement trois générations et il s'agit maintenant de rapidement créer des liens solides entre celles-ci. Oui, la solidarité est de plus en plus demandée. Alors, aidez-nous ! D'avance, Je vous remercie pour votre soutien.

C'est dans ce sens que je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux pour 2018 et j'espère vous rencontrer bientôt lors d'une de nos activités.

Meilleures salutations syndicales

Genolier, en décembre 2017

Patrick Rouvinez, Président SEV PV Valais

Rapport syndicom



Valais

Rapport annuel

Rapport président

Chères et Chers Collègues,

L'année 2017 est terminée, afin de tenir votre mémoire en éveil, voici mon condensé de l'année.

Janvier

L'année commence sur des chapeaux de roues, en effet après deux rondes de négociations salariales pour le groupe poste les négociations sont interrompues, et reprendront nous l'espérons rapidement. On se rend bien compte dès le début de l'année que rien ne vas être simple.

L'autre grand chamboulement du début d'année est l'avancée interrompue du DESERT POSTAL. En effet canton après canton la carte de la Suisse se dévêt gentiment de son réseau d'offices postaux. Ce qui est le plus désespérant c'est que les responsables du réseau n'écoutent que le mot rentabilité et laissent sur le bas-côté les communes qui essaient de se battre pour conserver un office de poste traditionnel.



Février

On lit dans la presse « quoi de neuf pour 2017 » et bien cela n'est pas rassurant.

- En effet l'assurance maladie augmente en moyenne de 4,5%.
- Les caisses de compensation ne sont plus obligées d'envoyer un certificat à leurs assurés, donc nous n'avons plus automatiquement un contrôle sur notre acquis.
- Si l'on perçoit une rente suite à un accident, lors du passage à l'AVS la rente va fortement baisser.
- Lors d'un divorce le partage de rente est toujours d'actualité, sauf que maintenant la date qui fait foi est celle de la date du début de la procédure et si vous êtes en retraite, la rente peut aussi être partagée.
- Le taux de prévoyance minimal de la rente professionnelle obligatoire passera à 1% au lieu de 1,25%.

Et oui lorsque l'on lit tous cela courant février on ne peut qu'espérer que cela ne soit pas pire pour le reste de l'année.

Dans sa session de février le parlement valaisan, soutien une résolution déposée par notre secrétaire régionale, qui exige que les communes puissent faire recours jusqu'au tribunal administratif fédéral contre les fermetures des bureaux de poste.

Mars

Ne va pas si vite, chère Poste. En effet la commission des transports et des télécommunications du Conseil National, demande au Conseil Fédéral qu'il fixe à La Poste des limites strictes concernant le démantèlement du réseau. Ce succès est dû notamment au travail d'information et de lobbying accompli par nos secrétaires et nos lobbyistes parlementaires. Un critère important est le fait que l'accès aux prestations postales doit être défini au niveau régional. Et le second les prestations postales fournies par une agence, doivent être rétribuées conformément aux salaires de La Poste.

En janvier les premières cartes liées au désert postal apparaissent. En mars on trouve sur cette carte le Valais, et les prévisions sont catastrophiques, nous devons lever nos manches et intervenir auprès du politique pour assurer un service postal digne.

Après un nouvel essai les négociations salariales pour le groupe Poste, sont à nouveaux interrompues.

Avril

Nous apprenons qu'un front référendaire s'est constitué et a annoncé le lancement d'un référendum contre le plan de prévoyance 2020. En son temps lors du congrès de Lausanne syndicom avait émis un carton rouge au projet 2020, ce qui déplait principalement, est l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes.

PostLogistics, après d'intenses négociations il semble qu'enfin les conditions de travail du personnel vont s'améliorer. Le compromis trouvé ne nous satisfait qu'à moitié, mais on y trouvera plus de transparence, un système plus équitable pour les collaborateurs de plus de 55 ans, 5 jours de référence par mois, les détails sont fournis par les responsables des bases. Il sera mis en application en juillet 2018.

Mai

Des actions de protestations menées par syndicom ont eu lieu dans toute la Suisse et ont été bien suivies jusque dans notre canton. En effet une cinquantaine de personnes ont pris part au défilé qui s'est tenu entre les offices de postes de Sion2 nord et celui de la gare de Sion. La politique présente nous a assurés de son soutien et la population a applaudi notre démarche.

Un nouveau roman qui pourrait voir le jour aurait comme titre : Marée jaune. En voici le résumé :

- En 2017 les gourous de la communication de la poste parlent de transformation au lieu de fermeture d'offices de poste, et de restructuration au lieu de licenciement pour le personnel touché.
- Dans le futur imaginé par le géant jaune, les cars roulent sans conducteurs, les colis sont livrés par des drones, et la poste utilise dans des campagnes de publicité le nouveau service My Poste 24.



Un autre débat est l'externalisation toujours plus accrue et toujours aussi négative. La Suisse dépense chaque année plus de 40 milliards de francs, en achats publics. Les mandats externes constituent un élément important de notre économie. Si la Poste, Swisscom les CFF etc. n'endossent pas cette responsabilité, ils se rendent coupables d'accepter en toute bonne conscience la sous-enchère salariale et la détérioration des conditions de travail, via l'attribution de mandats externes, dans le seul but de réaliser des économies. On peut simplement dire externalisation = piège à con.

Juin

Cette fois c'est fait après 6 mois d'intense discussion, les négociations salariales ont enfin aboutis. On constate que tout le monde ressort gagnant au bout du compte. Un modèle de calcul permet aux employés de vérifier au sein de leur équipe si la répartition des mesures individuelles se fait de manière équitable.

On constate qu'un tiers des personnes actives en Suisse travaille à temps partiel. Une entreprise comme La Poste devrait profiter du départ à la retraite de milliers de facteurs à 100% pour proposer prioritairement des postes à plein temps aux jeunes.

- Par exemple, chez PostMail, on compte seulement 60% d'équivalent plein temps, et la tendance est à la baisse.

La poste suisse compte actuellement plusieurs centaines de sous-emploi. En tant que 3^{ème} employeur de Suisse le Géant Jaune se doit d'avoir une politique d'occupation pour son personnel actif, éthique responsable et socialement acceptable. Il doit prendre pleinement conscience de la problématique du sous-emploi.

Une place à 100% doit impérativement être remplacée par une place à 100%.

Juillet

Depuis le début de l'année notre campagne contre le démantèlement ne se relâche pas. En effet le sujet fait débat au niveau fédéral, plus d'une douzaine d'interventions sont en suspens au Parlement, et toutes suivent la même direction :

- Fixer des conditions plus sévères à La Poste, afin de ne pas compromettre le service public.

Au dernier moment la conseillère fédérale Doris Leuthard tente de se soustraire à la discussion en créant un groupe de travail avec toutes les parties concernées, hélas syndicom n'y est pas convié. Il nous semble qu'une discussion sans les représentants du personnel serait un affront et ne contribuerait pas à détendre la situation.

Août

La logistique est un marché en expansion, on le constate avec la branche des coursiers.

Avec syndicom nous avons une CCT dans le domaine, mais elle ne suffit pas à garantir des conditions de travail adaptées au futur. Le domaine des coursiers à vélo même s'il ne couvre qu'une petite partie du marché est porteur d'avenir d'où l'importance d'une bonne CCT.

Le secteur logistique doit tout mettre en œuvre afin d'améliorer la CCT de branche Kep and Mail.

Septembre

C'est la première parution de notre nouveau moyen d'information le magazine SYNDICOM : Et oui en juin le dernier journal papier a paru, avec les nouveaux canaux de communications, la division a opté pour un magazine bimensuel, et évidemment vous trouvez sur le site my.syndicom.ch, toutes les informations qui vous sont nécessaires. C'est un premier pas vers le numérique, et nous espérons que ces nouveautés vous satisfassent.

On lit aussi que syndicom met tout en œuvre, afin qu'il n'y ait pas de « 11 septembre » à réseau et vente. Un courrier a été envoyé à toutes les communes afin de les renseigner sur les différences entre une agence et un office traditionnel. Nous ne pouvons qu'espérer que chaque commune si intéresse et le cas échéant nous contacte pour s'essayer au maintien de l'office.

Octobre

En octobre un débat est organisé afin d'aborder des questions toutes simples sur le mouvement syndical. En effet la défense des conquêtes sociales passe par la défense de nos syndicats. Pour se faire, il faut :

- Que les syndicats puissent agir en toute indépendance vis-à-vis des partis et ou des patrons.
- Que les syndicats agissent à la seule défense des intérêts et revendications des travailleurs.
- Que la démocratie fondée sur le mandat donné par la base, soit respecté par le syndicat.

Ces questions fondamentales ont été abordées lors du débat, et les réponses apportées ont convaincu qu'en Suisse nous pouvions avoir confiance au mouvement syndical, mais que notre problématique est le recrutement.

Novembre

2017 est une année de congrès, nous y avons participé en novembre, avec un intérêt commun pour tous, tirer à la même corde et faire avancer syndicom.

Ce fut un pari risqué, car le livre du congrès comptait un nombre impressionnant de propositions émanant des secteurs, des branches et des sections. Après deux jours de débat, nous avons dû renoncer à terminer le congrès et reporter la suite des débats pour le mois de juin 2018. Espérons que cela ne se reproduise plus. Par contre lors du congrès nous avons ratifié les membres du comité directeur, et la présidence de syndicom.

Décembre

Dans certaines régions, il semble que CarPostal viole la CCT. En effet l'application de la loi et de la CCT est déléguée aux entreprises régionales de CarPostal, et nous constatons des inégalités de traitement. Afin d'en savoir plus et surtout de pouvoir être mieux écoutés, nous devons renforcer nos commissions de personnel. En effet si les salariés sont bien représentés ils s'identifient et s'engagent davantage dans leur vie professionnelle de tous les jours.

Nous devons renforcer toutes nos commissions de personnel du secteur poste, afin d'être mieux écoutés et entendus par les cadres.

Je termine mon rapport sur une note essentielle :

- Un bon salaire et du temps libre font partie des acquis indispensables pour notre civilisation et ils sont essentiels pour le bien de notre économie.

Roger Morand

Rapport Annuel Retraités

Résumé de l'année 2017 comment vous dire, l'année à débiter sur les chapeaux de roues et à mesure que le temps passait, les nouvelles s'amoncellent. Et en règle générale elles sont plutôt négatives.

En effet en début d'année nous constatons que les mauvaises nouvelles concernant les caisses de pensions se succèdent. Le taux de conversion baisse, ce qui implique pour les futurs rentiers une péjoration du montant des rentes.

De plus en septembre le peuple doit se prononcer sur une diminution du taux minimal de conversion.



D'aucuns se demandent et à juste titre pourquoi nous demande t'on notre avis, alors que la plupart des caisses de pensions appliquent déjà un taux de conversion inférieur ????

Il faut juste savoir que la majorité des assurés cotisent plus que la loi ne les y oblige. Et que le taux de conversion minimal légal ne s'applique pas dans la partie sur-obligatoire, donc cette façon de procéder convient parfaitement à toutes les caisses de pensions, et nettement moins bien aux assurés.

Pour une 7^{ème} année consécutives les présidents présidentes du groupe de retraités, retraitées se sont réunis. Cette année 5 nouveaux collègues ont été nommés dans le comité, ce qui apporte un peu de sang neuf à notre groupe.

Un des chevaux de bataille est le congrès de Bâle.

En effet notre groupe demande une augmentation de nombre de sièges au comité central, 4 à la place des 2 actuels, afin que la proportion du nombre de retraités au niveau national soit mieux revalorisée.

Renchérissement encore et toujours le même leitmotiv, pas un centime de plus, je me dis que je ne vais pas le dire mais c'est plus fort que moi je suis obligé de le faire.

Un petit mot pour le personnel en activité.

On remarque que si nous sommes solidaires et unis nous sommes plus forts

Donc pour de bonnes conditions de travail faites adhérer vos collègues à un syndicat, et ce syndicat c'est syndicom. En tant que retraité je peux vous assurer que parfois je m'énerve en voyant les efforts faits et le peu de reconnaissance du personnel en activité.

Il est évident que si nous restons seul dans notre coin, nos conditions de travail vont encore se dégrader, surtout que la CCT poste va de nouveau être remise à l'ouvrage pour son renouvellement.



Sortie annuelle à la Sarvaz, je tiens encore à remercier le comité et la secrétaire pour le soutien apporté. La soixantaine de participants a pris du plaisir à cette journée récréative.

En 2018 nous ferons une balade en car avec un repas en commun. Je vous laisse déjà réserver la date du jeudi 6 septembre pour la sortie.

Nous espérons que nos musiciens nous accompagneront, et comme par le passé, la participation financière des membres s'encaissera durant la journée.

Vous avez constaté que nous avons essayé en décembre de dispenser notre message au travers de la tribune de substitution du Courrier de Genève, à la place du bulletin de section Vaud/Valais.

Cette manière de faire n'a pas convaincu nos membres, c'est pourquoi nous revenons à nos premiers amours c'est-à-dire la formule du bulletin de section trimestriel avec les Vaudois.

Par contre vous avez tous la possibilité de nous fournir des articles pour agrémenter cette publication, je vous laisse le soin de contacter notre secrétaire régionale qui pourra vous aider pour le faire.

Je profite de mon temps de parole, afin de vous rendre attentifs, que je cherche un ou une jeune retraité retraitée, qui puisse me succéder. En effet un peu de sang neuf aurait un impact positif pour la vie du groupe. Nous avons du temps afin de travailler ensemble et ensuite il ou elle pourrait voler de ses propres ailes.

Les tâches ne sont pas compliquées. En tant que membre du comité je participe à quasiment toutes les séances soit du comité poste ainsi que celle du comité cantonal. Je trouve que d'entendre et de participer à la vie active de la section m'apporte un plus dans ma vie de retraité, et je me sens rajeunir.

Par contre je suis un peu déçu pour ne pas dire plus par les collègues qui donnent leurs démission en tant que membre lorsqu'ils se retrouvent à la retraite. J'aimerais bien que les retraités restent membres par solidarité car lorsque nous avons besoin d'un syndicat il était toujours là.

Donc vous les retraités soyez solidaires et restez membres.

Voilà Chères et Chers Collègues, je termine mon rapport sur une note positive.

Il faut se concentrer sur ce qu'il nous reste et non sur ce qu'on a perdu

Henri Marius Caretti
Responsable GI retraité Valais

Rapport PostMail 2017

Retraite chez les facteurs

Partir à la retraite anticipée à 62 ans avec un pont financier offert par la Poste va devenir plus compliqué. Depuis 2019, le nombre de nouveaux retraités va beaucoup augmenter et La Poste a besoin de plus en plus de gens compétents et fiables. Et comme en plus, le taux de conversion baisse et risque encore de baisser pas sûr qu'on puisse partir à 62 ans sans un pont financier.

Nouveautés

La poste teste tout ce qui est possible de tester. Exemple : des lunettes qui lisent l'adresse du courrier et qui indiquent dans quel casier il faut mettre la lettre.

Scanners

Il y a des améliorations et de nouvelles applications intéressantes. Mais surtout les mêmes problèmes récurrents. Avec un peu de chance, les scanners fonctionneront parfaitement avant ma retraite.

Véhicules dans la distribution

Tous les scooters sont électriques. A quand aussi les voitures car il existe des véhicules électriques adaptés à notre travail.

Numérisation

Pour que Postmail puisse offrir à leurs clients privés et aussi à leur propre unité des services de haute qualité et financièrement intéressants, le travail des facteurs sur les fichiers d'adresse doit être impeccable même dans les détails. Une théorie de syndicalistes pensez-vous ? Et bien non puisque La Poste suisse a reçu le titre de meilleure Poste au monde par l'organisation «Union Postale Universelle »

Centre de Tri

La poste avait délocalisé une partie de son tri de courrier, au Vietnam et sans crier gare, elle l'a rapatrié. En effet le taux d'erreur rendait la réputation de l'entreprise malsaine.

Donc à Sion le personnel se voit confier « le codage par extraction » pour faire simple c'est-à-dire qu'avec le nouveau système on pourra non seulement coder la localité mais aussi l'adresse exacte ainsi que le nom du destinataire.

C'est une des raisons qui font que nous les distributeurs devons mettre à jour chaque jour nos listes de clients, afin que le codage par extraction puisse être optimum.



L'idéal serait que les groupes puissent visiter le centre afin de voir l'importance du travail fait par ces derniers pour que le suivi client soit parfait.

On peut toujours espérer que nos TL(Team-Leader) fassent le pas pour organiser une visite du centre et s'imprégner un peu de ce nouveau processus.

PostMail
Antoine Mabillard

Rapport PostLogistics

L'année 2017 a été en amélioration un peu partout suite aux remous AZB (calcul du temps de travail chez les facteurs colis), cette manière de calculer n'est et de loin pas optimum, c'est pourquoi syndicom avec un groupe de militants (donc d'employés de la poste) a réussi à se faire entendre et un nouveau système sera mis sur pied en juillet 2018.

Pour imposer nos vues nous avons mis en avant, l'augmentation du nombre de colis.

Il est donc évident qu'avec cette forte augmentation le système de calcul actuel n'est plus correct, il devrait aussi impliquer une augmentation des effectifs. Et ces deux points réunis devraient faire entendre à notre employeur qu'il doit plus et mieux nous écouter.

Alors qu'en début d'année la poste annonçait une baisse du volume des colis et des lettres, elle a vu tout faux pour les colis, car de plus en plus de colis sont à distribuer chaque jour.

Si cette hausse des colis est effective, c'est aussi car l'entreprise à un excellent personnel, et malheureusement ne le reconnaît pas toujours.

Avec toutes ses modifications, on doit mettre en avant le projet de construction de nouvelle base colis, de Vétroz. En effet dans le quartier du Botza, nous allons voir apparaître prochainement nos nouveaux locaux. Grâce à ce projet nous devrions avoir plus de place de travail, mais également un plus grand nombre de collaborateurs. Car de Brig à Bex, tout le monde se rencontrera à Vétroz. Il est évident que tout n'est pas encore réglé mais il faut se rendre à l'évidence PostLogistics souhaite investir sur une seule base pour le Valais et le Chablais.

Selon les premières ébauches qui nous ont été présentées, le concept semble plus ergonomique, plus pratique, plus à même de faciliter notre travail, donc un concept pensé pour le bien-être du personnel, nous avons pour l'instant le droit d'y croire.



Je profite également pour vous rappeler l'importance mise dans le projet de recrutement, dont nous allons parler durant cette journée, il est évident que si les nouveaux collaborateurs, mais aussi les plus anciens dans la maison n'adhèrent pas à syndicom, nous aurons tous des difficultés à l'avenir afin que nos conditions de travail soit respectées mais aussi revues à la hausse.

Actuellement tous bénéficions des acquis de la CCT, tous bénéficions des augmentations de salaires, tous bénéficions de conditions de travail décentes, mais un grand nombre de nos collègues ne paient que la contribution de solidarité et ces derniers sont pour ma part des profiteurs. Merci à vous tous d'essayer de les convaincre de rejoindre nos rangs, et rendre syndicom plus fort.

Je tiens encore à remercier plus particulièrement Babeth et Mattéo pour leurs soutiens durant ma période conflictuelle avec mon employeur.

Et pour terminer, je vous remercie de m'avoir écouté et surtout je vous souhaite une belle fin de séance.

Fabrice Thériseaux
PostLogistics

Rapport Post Netz 2017

WPW 2016 à peine relégué, nous avons appris que des offices allaient fermer et que plus de 1000 places de travail au guichet devaient disparaître, mais n'ayez crainte, les départs à la retraite ne seront pas remis au concours, et cela devrait suffire en bonne partie à atteindre les objectifs d'économies... »

Au vu de la rapidité et de la sécheresse avec lesquelles des collègues se sont fait virer, quelques soient leurs années de service, je me suis demandée si j'avais bien compris le premier message.

Mais renseignements pris auprès d'autres régions de la Suisse, les collègues de notre réseau avaient entendu le même alors que Monsieur Baur pourtant martèle n'avoir jamais demandé à ses troupes de nous diluer la vérité...

À la seconde réunion, nous avons carrément eu un cours sur comment faire pour trouver du travail ailleurs le doute était donc levé !

Donc entre les années précédentes où nous avons certes suivi quelques cours de marketing et de questions ouvertes, afin de pouvoir vendre au forcing tout et n'importe quoi à chaque client, mais bien ramé, en devant quand même nous débrouiller seul, pour acquérir les nombreuses finesses et programmes changeants de la téléphonie, dû ouvrir des comptes et des assurances à nombre de nos connaissances afin d'obtenir péniblement les points exigés à la négociation de nos objectifs. Puis les essais WPW, pour sépare la vente du conseil ce qui aurait permis de baisser des salaires.

Et maintenant l'anéantissement du réseau des office et le retour aux objectifs de groupe (mais avec nos noms sur les copies...) Ajoutons à cela, pour raison économique, la diminution drastique du service à la clientèle dans les autres unités, ce qui nous péjore au guichet puisque c'est là que toutes les réclamations aboutissent, cela fait bien 10 ans que nous travaillons avec la boule au ventre !

Depuis que nous sommes une SA, le personnel n'est qu'un objet de consommation comme un autre.

L'annualisation du taux d'activité permet à nos responsables de nous utiliser à leur seule convenance.

Les temps partiels doivent être souples et ne pas craindre l'accumulation des heures négatives, mais disponible et efficace 6 jours sur 7 pour les rattraper que ce soit pour 3 h ou pour une journée, avec ou sans pause qu'il doive jongler, suite aux changements de service surprises qui ne sont pas toujours annoncés verbalement, avec la garde des enfants et des rendez-vous importants n'est pas un critère en soi, il y a toujours la fameuse phrase : « c'est moi le chef, si t'es pas content la porte est là ...

La pression exercée par la recherche du profit sur les entreprises de la Confédération doit être diminuée.

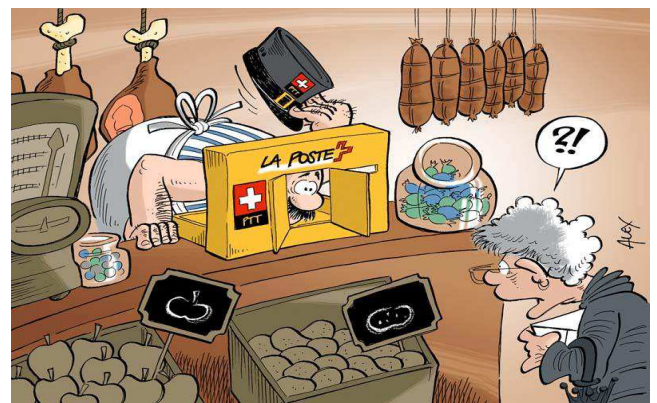
Ces dernières doivent se concentrer sur leur mission première et assurer un service public moderne, accessible à tous et de qualité.

Les clients et les bénéficiaires doivent être remis au centre du processus décisionnel pour les stratégies d'entreprises publiques.

La bataille est dure, il nous faut être solidaires les uns les autres, rameuter les troupes et se serrer les coudes car l'union fait la force.

Merci de votre écoute

Guylène Destraz / Barbara Martina



Rapport Télécom

J'aimerais d'abord revenir sur 2017 pour une rétrospective

1° Les points forts sur le site de Sion :

D'abord une présence régulière à la cafeteria Swisscom de Sion d'Eléonore Wieland qui rencontre, discute avec les collègues syndiqués et non-syndiqués, elle distribue aussi des flyers en fonction des événements et activités prévues, c'est une façon aussi de recruter des membres.

Ainsi qu'une petite fête de la bière pas comme à Munich mais à Sion en fin de journée avec des bretzels. Plus d'une vingtaine de personnes y ont pris part.

Et pour la St Nicolas c'était vin chaud et biscôme. Toujours à la cafeteria de Swisscom. Les 2 marmites de vin chaud et jus de pomme ont été vidées.

Tout cela managé par Eléonore Wieland avec le soutien des secrétaires syndicales de Romandie. La commission d'entreprise devait réélire ses membres mais au vu de la réorganisation de Swisscom cela est reporté à l'année prochaine donc 2019 pour l'instant pas de changement.

Notre congrès a eu lieu à Bâle le 10 et 11 novembre 2017 malheureusement pour la deuxième journée les 70 propositions n'ont pas pu être toutes traitées, on n'est pas arrivé à la moitié donc rebelote. Je me suis réinscrite pour le samedi 9 juin 2018 de 9.15-17.00 à Berne pour terminer cela.

- Un collègue genevois nous a plombé la séance certainement avec raison car chaque cas il avait un différent dans la formulation française et allemande dans les mots employés, donc à la fin tout le monde était énervé et franchement j'en suis sûre dans ce méli-mélo, on a voté oui alors qu'on voulait dire non. Il faut absolument éviter de se retrouver dans cette situation le samedi 9 juin, si cela devait se reproduire je me lève et je m'en vais car ce n'est pas constructif. Je vais prendre mon beau sifflet rouge.

Notre séance d'info de novembre 2017 à St Léonard a été suivie par près de 40 personnes.

Et puis maintenant, juste avant le printemps, voici la nouvelle CTT Swisscom qui arrive avec une entrée en vigueur au premier janvier 2018 mais attention le 1811 n'est pas concerné car il est une filiale de Swisscom.

3 Thèmes sont très intéressants mais attention cela ne concerne pas les cours Movendo.

- Il y a le droit au perfectionnement.
- Le droit à la non-joignabilité
- Et plus de temps de congé.

Nouvelle CCT Swisscom avec une entrée en vigueur au 1 janvier 2018 mais attention le 1811 n'est pas concerné.



Voici les 5 points importants :

1° Droit à plus de temps de congé : augmentation progressive des vacances à partir de 35 ans. De plus, le guide « Travail mobile » a été remanié sous forme de règlement avec droit de participation des partenaires sociaux. Par ailleurs, le droit à la non-joignabilité pendant le temps libre est désormais ancré dans la CCT.

2° Employabilité : tous les employé-e-s ont désormais droit à 5 jours de perfectionnement par année. Le droit à 5 jours de formation et perfectionnement par année à valeur d'exemple pour toutes les conventions collectives de travail en Suisse, car aucune autre CCT ne mentionne explicitement ce droit. Mise en service uniquement dès le 1^{er} janvier 2019. Cela ne concerne pas les 2 jours de congé pour des formations syndicales ex : Movendo.

3° Politique favorable à la famille : désormais 18 semaines de congé maternité au lieu de 17. Le congé paternité passe de 2 à 3 semaines. De plus les pères ont dorénavant droit à 1 mois de congé non payé pendant la première année de vie de leur enfant.

4° Protection de la sphère privée. Les partenaires de négociation se sont mis d'accord sur les principes Smart Data, qui règlent la protection de la sphère privée des employé-e-s sur le lieu de travail et la gestion de leurs données.

5° Protection renforcées contre le licenciement pour des représentant-e-s du personnel et des syndicats. Cette protection consolide le partenariat social et le travail important des membres de la représentation du personnel et des comités d'entreprises de syndicom.

Connaissez-vous Michel Serres qui a écrit petite « poucette », vous en croiser partout au masculin ou au féminin. On peut comparer cela à, ces jeunes qui à la vitesse de l'éclair tapent avec leurs 2 pouces sur leur mobile. Michel Serres est un philosophe français mais qui a travaillé durant sa jeunesse dans les gravières de son père et à l'armée comme mécanicien sur les navires. Actuellement retraité, il participe à des débats dans les universités en invitant nos futures cadres et ingénieurs à réinventer notre monde, créer une nouvelle manière de vivre ensemble, d'être, de nouvelles institutions et surtout de se connaître... Tous ces jeunes qui seront demain nos dirigeants, se posent aussi beaucoup de questions.

Est-ce que j'ai choisi le bon métier, avocat, banquier, etc...je dois changer de branche aller dans un autre secteur qui sera peut-être plus sûre. Mais l'avenir ils devront le créer, avoir des idées mais pas les mêmes que nous.

Tout doucement on entend: C'est tellement mieux aujourd'hui....

Il y a la paix, la longévité, les antalgiques, les médicaments, les assurances, l'alimentation surveillée, l'hygiène de vie et les soins palliatifs, pas de peine de mort, les voyages, le travail allégé, les communications partagées.

Alors petite « poucette » on va te foutre la paix et essayer de ne plus ronchonner.

Ainsi se termine notre séance avec divers compléments d'info communiqués par Alain Carrupt et Jean-Pierre Bodrito (président des Media).

Josette Praz

Rapport Médias

Chers amiEs syndiquéEs, une nouvelle année est passée, et malheureusement, une nouvelle constatation récurrente est de rigueur. Les personnes que nous défendons dans le secteur IGE ne sont toujours pas intéressées à nous rejoindre. Je dirais même plus, ils se cachent, n'apparaissent plus. Alors qu'il y a encore deux ou trois ans, nous pouvions nous réunir en comité de section, cet exercice n'est plus possible. Bien sûr que nous réussirions à nous retrouver à trois autour d'une table, notre secrétaire comprise. Mais la légitimité de nos délibérations en prendrait un coup dans l'aile.

Le but de ces « retrouvailles » régulières étant de pouvoir faire un point sur la situation des employés dans les entreprises que nous couvrons. La crainte de représailles à leur rencontre, et la lassitude de devoir prêcher dans le désert ont eu raison des dernierEs membres qui fréquentaient nos réunions, comité compris. Silence radio. Et comme l'entrée même de nos secrétaires régionaux devient problématique, si ce n'est interdite dans nombre d'imprimeries.

Seul fait marquant pour cette année dans notre région, la construction d'un nouveau Centre d'impression à Monthey. Celui-ci remplacera à la fin 2018 le centre d'impression des Ronquoz à Sion. Il permettra d'imprimer en Valais, outre Le Nouvelliste, le Bulletin Officiel et les autres hebdomadaires, le journal Arcinfo (ex l'Express et Impartial), et La Côte de Nyon. Un signe courageux dans une Romandie qui se retrouve plutôt dans une situation inquiétante, phagocytée par les grands groupes alémaniques, peu enclins à respecter les Conventions Collectives de Travail. Ce qui se passe en Suisse allemande devient alarmant, et le sort de plusieurs centaines d'employéEs ne laisse présager rien de bon.

Enfin notre CCT arrivant à échéance à la fin 2018, celle-ci a été dénoncée par l'association patronale Viscom. Nous nous sommes déjà réunis à deux reprises afin de préparer la délégation qui devra négocier notre futur contrat collectif de travail. Un sondage a été entrepris auprès des membres afin de prendre la température de leurs revendications. De plus, une réunion aura lieu à Bienne le 5 mai, qui devra définir nos revendications pour ces futures négociations. Espérons...

Mais je ne peux pas terminer sans évoquer le grave problème que vit l'ATS. Pour expliquer les faits, début janvier, la direction de l'ATS a annoncé la suppression de 35,6 postes de journalistes à temps plein sur 150. Comme elle n'a montré aucune volonté de compromis après la consultation obligatoire du personnel et qu'une grève d'avertissement n'a déclenché aucune réaction, la rédaction de l'ATS est entrée en grève indéterminée le 30 janvier 2018. Celle-ci a été suspendue le 2 février en faveur des négociations avec le conseil d'administration.

Résultats des courses ? Rien, nada pour l'instant. Voici encore les revendications des employés de l'Agence télégraphique suisse :

- *Réduction des mesures de restructuration, basée sur une stratégie rédactionnelle développée en collaboration avec la rédaction*
- *Suspension de tous les licenciements et des mesures de restructuration jusqu'à ce qu'une stratégie rédactionnelle soit élaborée*
- *Plan social offrant notamment aux personnes proches de la retraite des conditions dignes de ce nom*

- *Reconnaissance du caractère de service public qui doit continuer de figurer dans les lignes directrices de l'agence*
- *Ouverture du déficit par les réserves de l'ATS (plus de 16 millions de francs), déficit causé par la pression sur les prix des éditeurs (et propriétaires de l'ATS).*

Nos collègues de Syndicom n'ont pas économisé leur temps pour tenter de trouver une solution en faveur des employés. Elles et ils leur sont restés proches. Nous devons leur en être reconnaissantEs. Et je ne peux qu'espérer que la situation aura évolué favorablement au moment où vous lirez ces lignes.

Et saviez-vous que le grand groupe de presse alémanique Tamedia, annonce un bénéfice de 170 millions, ce qui correspond à une augmentation du bénéfice de 39% ? Et ce même Tamedia est l'actionnaire majoritaire de l'ATS. Sans vergogne je vous dis.

NO PASARAN

Jean-Piere Bodrito
IGE (Industrie graphique et emballage)
Vice-président de Syndicom Valais



Rapport SSP



*Syndicat des Services Publics
Secrétariat du Valais*

Le SSP s'engage pour des services publics de qualité, dont les prestations contribuent de multiples manières à la qualité de vie. Santé et soins, formation, sécurité sociale, transports, électricité, gaz, eau, communications, protection de l'environnement, sécurité, équipements liés à la culture et aux loisirs sont les garants d'une société évoluée et durable, sont déterminants pour la place économique suisse, facteurs de cohésion sociale et interrégionale, créateurs d'emplois, également dans les régions périphériques. A une époque où tout est constamment remis en question, les services publics doivent continuer à montrer l'exemple et barrer la route aux logiques de la concurrence et de l'arbitraire.

Santé

Hôpital Riviera-Chablais

Dans le cadre du futur hôpital Riviera-Chablais (Rennaz), les négociations liées à la fusion des établissements de la Riviera et du Chablais se poursuivent et rencontrent de nombreux écueils. Des dizaines de projets portant sur la réorganisation de services, l'uniformisation des pratiques et du matériel, les horaires de travail, l'organisation de la mobilité sur le futur site etc. sont en cours et certains sont conduits de façon peu respectueuse du personnel. Pour exemple, une période d'intenses discussions et assemblées syndicales s'est ouverte lors de la décision de la direction HRC de passer aux horaires en 3X8, sans consultation préalable du personnel. A ces chantiers s'ajoute le climat général délétère dans les différents sites, les importantes surcharges de travail et les nombreux motifs d'insatisfaction. Départs de médecins, démissions en cascade parmi le personnel soignant et administratif, burn-outs signalent un contexte difficile, encore amplifié par le fait que la CCT en vigueur est orpheline d'éléments essentiels, à savoir les grilles salariales et le catalogue des fonctions, pour lesquels aucun accord n'a été trouvé, les discussions se poursuivant à un rythme soutenu.

Hôpital du Valais

La CCT de l'Hôpital du Valais est en vigueur jusqu'à fin 2019. Les négociations salariales annuelles se sont conclues par l'octroi de l'intégralité des parts d'expérience (annuités) et une adaptation des salaires à la variation de l'IPC (+ 0.8%), ce qui représente un bon résultat (l'administration cantonale n'a pas bénéficié du renchérissement).

EMS et CMS

Le SSP intervient de cas en cas auprès de directeurs d'établissements médico-sociaux pour des problèmes individuels ou collectifs et entretient une bonne relation avec les associations faïtières.

Pour 2018, les EMS, CMS et l'administration cantonale ont obtenu l'octroi des parts d'expérience selon les systèmes en vigueur, sans indexation selon l'IPC.

Par ailleurs, dans le domaine de la santé, la soussignée a eu l'occasion d'intervenir sur le thème de la santé au travail (ateliers, prise de parole, table ronde) dans les écoles HES de Sierre (table ronde du forum école-terrain « J'ai mal à mon métier, paradoxes et non-sens à l'assaut du travail social ») et à l'école supérieure domaine social de Sion (journées thématiques : le bien-être au travail). Il s'agissait de s'interroger sur les conséquences du durcissement du monde du travail sur la santé, la responsabilité de l'employeur, la prise en compte des risques psycho-sociaux, et de présenter, sous un angle syndical, les outils légaux à disposition, des pistes d'actions collectives, les thématiques de la médecine du travail ainsi que de la consultation et la participation du personnel.

En novembre, le SSP a organisé la projection de BURNING OUT au cinéma, un excellent film déjà présenté dans de nombreux festivals et qui, même s'il concerne un hôpital de Paris, est pertinent chez nous aussi, particulièrement dans le secteur de la santé.

Domaine social - institutions sociales - enfance

Deux CCT sont en vigueur dans les institutions sociales, concernant une fraction du personnel d'une minorité d'institutions, soit les éducateurs, éducatrices, maîtres et maîtresses socioprofessionnel/les ; le système salarial est lié à celui de l'Etat et en 2018, les augmentations salariales automatiques seront octroyées au personnel. Malheureusement, le projet d'une CCT harmonisée, soumis au Conseil d'Etat en 2013, est toujours en berne et se heurte aux mesures d'économies de l'Etat.

Dans le domaine des structures d'accueil des enfants en âge pré-scolaire, le SSP poursuit ses activités, à travers un groupe de travail et en conseillant ses membres. Ce secteur souffre de l'absence d'une CCT cantonale, ou au moins d'un contrat-type, qui permettrait d'éliminer les importantes disparités entre structures et le manque de transparence quant aux conditions de travail et mécanismes salariaux déterminés par les communes. Une brochure destinée à promouvoir les métiers liés à l'éducation de l'enfance et à défendre les conditions de travail du personnel a été publiée et diffusée ; il s'agit d'un projet commun du SSP et de l'AVALTS (association valaisanne du travail social). Intitulée « la qualité de l'accueil, un droit pour l'enfant, éclairage sur les métiers de l'enfance » et destinée au personnel des structures d'accueil, aux parents, au public en général, aux décideurs politiques, ce document de sensibilisation brosse un panorama des métiers de l'enfance, présente les différentes formations, les compétences et les tâches des éducateurs et éducatrices ainsi que les enjeux liés à un accueil de qualité. Partant du principe que les personnes qui s'occupent de nos enfants méritent une meilleure reconnaissance de leur métier, la brochure aborde les demandes du personnel : des formations EDE (éducateurs/éducatrices de l'enfance) et ASE (assistant-e-s socio-éducatifs-ves) de qualité ; des règles communes pour tout le secteur, afin d'éviter les disparités entre les structures et harmoniser les conditions de travail ; une revalorisation des salaires, lesquels sont très bas en regard des parcours de formation ; l'établissement de conditions propres à assurer un accueil de qualité (taux d'encadrement et normes adéquats) ; la prise en considération de spécificités du métier, par exemple la nécessité de prévoir du temps de travail « hors enfants ». Il faut savoir en effet qu'à l'heure actuelle, les conditions de travail souffrent d'une disparité importante d'une structure à une autre, selon les différents règlements communaux. Les directives cantonales forment un cadre normatif, lié à l'autorisation d'ouverture des structures d'accueil, mais une importante marge de manœuvre est laissée aux communes en termes de salaires et conditions de travail, ce qui génère des disparités parfois choquantes. Enfin, la brochure rappelle que l'engagement politique et financier de l'Etat et des communes est indispensable pour permettre aux familles de concilier travail et famille et pour offrir aux enfants des lieux d'accueil agréables et un encadrement de qualité.

Etat du Valais

Le SSP, désormais reconnu par l'Etat du Valais comme partenaire social, reste assez en retrait dans ce secteur, du fait du monopole de longue date de la FMEP. Les groupes de travail et commissions du secteur sont constitués sans les syndicats, qui ne sont pas assez représentatifs.

Ecoles de musique

Concrétisant le travail réalisé avec les associations de professeur-e-s de musique des écoles dès 2016, le SSP a constitué un secteur « Enseignant-e-s des écoles de musique reconnues », validé lors d'une première Assemblée Générale le 5 septembre 2017. Une bonne partie des professeur-e-s du Conservatoire cantonale et de l'EJMA (Ecole de jazz et de musique actuelle) ont adhéré au syndicat et animent désormais un nouveau secteur très dynamique.

Avec pour premier objectif de permettre aux professeurs des deux écoles de se regrouper autour de revendications communes, le secteur SSP-Ecoles de musique vise à être reconnu en tant qu'interlocuteur par l'association des écoles de musique du Valais (AEM-VS) afin de développer avec cette dernière une relation de travail permettant d'assurer l'implication de représentant-e-s de professeur-e-s dans les instances et commissions les concernant. Deux enjeux centraux déterminent la stratégie à mettre en place : une revalorisation salariale pour les professeur-e-s, dont la formation et les compétences sont très insuffisamment reconnus (cf rapport 2016) et une participation aux décisions relatives à une éventuelle fusion des deux écoles du Valais romand. Des problématiques spécifiques liées à l'entrée en vigueur d'un nouvel article (art. 36 Ecoles de musique) de la loi sur la promotion de la culture et à la modification des règles de subventionnement feront l'objet d'intenses discussions.

ENERGIE

Convention collective Hydro Exploitation SA

La CCT a été reconduite pour une durée de trois ans, jusqu'au 31.12.2019. Pour 2018, la masse salariale est augmentée de 1,1% avec une répartition de 0.8% pour des augmentations individuelles et de 0.3% à chaque collaborateur à l'exception de ceux dont le salaire dépasse la classe de fonction attribuée.

ALPIQ

Les négociations salariales ont donné lieu à une augmentation de la masse salariale de 1.2 %.

FEMMES

Le 8 mars, le SSP a distribué le journal « 8 minutes » sur le site de l'hôpital de Sion, puis à la gare de Sion et au marché de Monthey, en compagnie de collègues d'Unia et Syndicom. Ce jour-là, des rassemblements ont eu lieu dans diverses gares de Romandie, mettant en lumière les questions féministes au sens large et militant contre la réforme des retraites Prévoyance 2020. En Valais également, nous avons invité à un rassemblement devant la gare de Sierre, réunissant une trentaine de personnes. Une belle occasion de se rencontrer, de nouer des contacts et de se faire entendre. Sous l'impulsion de très dynamiques profs de la HES-SO voisine, des *pussy hats* ont été bricolés en pièces de tissu rose vif et c'est ainsi chapeauté que la petite troupe s'est lancée dans la rue centrale de Sierre, toujours armée des « 8 minutes » et de nos revendications en faveur de l'égalité salariale, « maintenant et pas en 2186 ».

Cette modeste manifestation a également représenté une concurrence aux autres actions du 8 mars, plutôt centrées autour de groupes de femmes non syndicalistes et appartenant souvent, en caricaturant un peu, au camp bourgeois – un camp dans lequel on revendique certes l'égalité salariale et la lutte contre certains stéréotypes de genre, mais où l'on se focalise fort peu sur le sort des plus précaires et sur les enjeux féministes actuels, dans toute leur pluralité et leur universalité. Un reportage sur Canal9 posait la question : le militantisme existe-t-il encore? À voir le noyau qui s'est recréé ce 8 mars à Sierre et qui ne demande qu'à germer, la réponse est oui, avec un peu d'optimisme.

Autre occasion de se rencontrer : en août, pour la première fois, le SSP a participé à la course La Montheysanne, avec un petit groupe de membres et amies fort motivées.

Divers

Béatrice Aymon, secrétaire administrative depuis de nombreuses années, a pris une retraite bien méritée au courant de l'automne et nous la lui souhaitons fort agréable, en la remerciant très chaleureusement pour tout le travail accompli contre vent et marées.

Elle est remplacée par Rachel Fornerod, qui apporte son dynamisme et son expérience marketing : nous lui souhaitons la bienvenue.

2017 a été la dernière année du SSP dans les bureaux occupés conjointement avec Unia Sion. Nous déménageons au 2a, rue de Pré-Fleuri, au commencement de 2018.

Natalie D'aoust-Ribordy

Site internet valais.ssp-vpod.ch et page Facebook <https://www.facebook.com/SSPValais>